

# Le travail du sexe et les technologies de l'information et de la communication (TIC)



Guide futé pour les prestataires de services



**Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel**  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

**NSWP existe afin de défendre la voix des travailleurSEs du sexe à l'échelle mondiale et de mettre en contact les réseaux régionaux militant pour les droits des travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres. NSWP plaide en faveur de services sociaux et de santé basés sur les droits, le droit de vivre sans violence ni discrimination et l'autodétermination pour les travailleurSEs du sexe.**

NSWP fait partie du programme *Bridging the Gaps – health and rights for key populations*. Ce programme unique répond aux défis communs auxquels sont confrontés les travailleurSEs du sexe, les usagers de drogues et les lesbiennes, gays, personnes bisexuelles et transgenres en terme de violations des droits humains et d'accès aux des services de VIH et de santé.

Visitez le site internet [www.hivgaps.org](http://www.hivgaps.org) pour plus d'informations.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Les travaux publiés</b> .....	<b>3</b>
<b>La consultation des travailleurSEs du sexe</b> .....	<b>7</b>
<b>Les principaux résultats</b> .....	<b>8</b>
<b>Les travailleurSEs du sexe se servent de plus en plus des TIC</b> .....	<b>8</b>
<b>De quelle manière les TIC ont-elles changé le travail du sexe ?</b> .....	<b>9</b>
Des lieux de travail qui changent .....	10
Trouver les clients .....	12
Selectionner les clients .....	13
Le paiement .....	13
<b>Les différences d'utilisation des TIC chez les travailleurSEs du sexe</b> .....	<b>14</b>
<b>Les avantages et les inconvénients des TIC pour les travailleurSEs du sexe</b> .....	<b>14</b>
Impact sur la surete des travailleurSEs du sexe .....	14
Impact sur la confidentialite et protection de l'identite .....	16
Impact sur l'independance .....	17
Impact sur d'autres aspects du business .....	18
Impact sur la cohésion sociale .....	18
Impact sur la vulnerabilite au VIH et aux IST .....	19
<b>La prestation de services pour les travailleurSEs du sexe et les TIC</b> .....	<b>20</b>
<b>Recommandations pour les prestataires de services</b> .....	<b>24</b>
<b>Recommandations pour une prise de contact avec les travailleurSEs du sexe</b> ..	<b>24</b>
<b>Recommandation en matière de sécurité</b> .....	<b>24</b>
<b>Recommandations concernant les services dont ont besoin les travailleurSEs du sexe</b> .....	<b>25</b>
<b>Recommandations concernant l'introduction de technologies innovantes</b> .....	<b>26</b>
<b>Recommandations pour les agences et les donateurs multilatéraux</b> .....	<b>27</b>

# Introduction

**Les technologies de l'information et de la communication sont en train de transformer la façon dont travaillent les travailleurSEs du sexe<sup>1</sup> : les TIC rendent leur travail plus facile, plus sûr, leur permettent d'avoir des horaires flexibles et de travailler sans avoir recours à l'aide de tierces parties. Grâce aux TIC les travailleurSEs du sexe ont la possibilité de se mobiliser, de mettre au point des stratégies de partage de l'information en cas de clients violents, d'assurer leur sécurité en mettant en ligne des « listes noires » de clients, d'identifier avec efficacité les agents de police ou d'autres représentantES de la loi qui se font passer pour des clients, de vérifier que les clients sont corrects avant de les rencontrer, et d'utiliser des systèmes de paiement en ligne.**

Les organisations de travailleurSEs du sexe reconnaissent aujourd'hui qu'Internet a entraîné des changements dans l'industrie du sexe et qu'une grande partie des travailleurSEs du sexe qui travaillent en ligne sont désormais invisibles. Peu de recherches ont pourtant été effectuées dans ce domaine. On sait peu de chose sur les

---

1 Note du traducteur : Dans ce document la forme féminine est délibérément ajoutée au masculin du substantif « travailleur » ainsi qu'à d'autres substantifs, adjectifs, déterminants et participes passés de façon à ne pas rendre les femmes « invisibles » sachant qu'il est reconnu que la majorité des travailleurs du sexe sont des femmes. Cette décision n'a pas pour but d'exclure les travailleurs du sexe, hommes ou transgenres, mais d'inclure au contraire une majorité, tout en restant stylistiquement cohérent et lisible.



**Les technologies de l'information et de la communication (TIC) font référence aux technologies (téléphones portables, tablettes, ordinateurs etc.) permettant d'être en contact et de communiquer avec d'autres personnes.**

caractéristiques et les besoins des travailleurSEs du sexe qui travaillent principalement avec Internet. De nombreuses organisations, y compris celles qui offrent informations et services en matière de VIH/sida, ne savent pas bien comment contacter cette population.

Ce guide futé fait l'état des lieux de l'industrie du sexe en ligne et documente les interventions qui, grâce aux nouvelles TIC, permettent de prendre contact avec les travailleurSEs du sexe pour les informer sur la prévention et le traitement du VIH et les mettre en contact avec des services appropriés. À la suite de consultations menées auprès des travailleurSEs du sexe et des organisations membres de NSWP, il a également été possible de répertorier, dans ce guide, les bonnes et les mauvaises pratiques de développement et de mise en œuvre de ces interventions.

# Les travaux publiés

**Durant ces dix dernières années, la façon de travailler des travailleurSEs du sexe a rapidement évolué et provoqué des changements sans précédents : elles/ils travaillent désormais beaucoup moins dans la rue ou dans des établissements privés et, grâce à Internet, beaucoup plus de chez elles/eux. Bien que cette tendance soit un phénomène global, on observe aussi des différences en fonction des contextes. Par exemple, en Europe, c'est sur Internet que les travailleurSEs du sexe trouvent la majorité des leurs clients et les rencontres se font dans des appartements privés, des hôtels ou chez le client<sup>2</sup>. Au Vietnam, le nombre de travailleurSEs du sexe a énormément augmenté ces dix dernières années. Les travailleurSEs du sexe qui traditionnellement trouvaient leurs clients dans les lieux de karaoké et les bars se tournent désormais davantage vers Internet, les téléphones portables et les médias sociaux pour travailler<sup>3</sup>.**

À l'heure actuelle, nous ne disposons que de peu de données nous donnant des informations sur les caractéristiques des travailleurSEs du sexe qui se servent des TIC pour trouver leurs clients. Plusieurs études ont néanmoins permis d'analyser les caractéristiques, les habitudes, les services et les revenus des travailleurSEs du sexe qui se servent des TIC pour travailler<sup>4 5 6</sup>. Cunningham and Kendall<sup>7</sup>, qui ont travaillé sur les caractéristiques du travail du sexe en ligne au États-Unis, avancent que les travailleurSEs

du sexe qui cherchent leurs clients en ligne sont principalement des personnes qui n'ont pas beaucoup d'expérience dans cette industrie. Il semble cependant qu'un certain nombre de travailleurSEs du sexe qui avaient l'habitude de travailler dans la rue (individus entre 30 et 50 ans) se soient aussi tournés vers le travail en ligne. Il semblerait également que les travailleurSEs du sexe qui travaillent sur Internet soient moins susceptibles de contracter le VIH et d'autres IST.

- 
- 2 INDOORS (2012). INDOORS Outreach Report, disponible en anglais sur le site [www.indoors-project.eu/#publications](http://www.indoors-project.eu/#publications) (visité pour la dernière fois le 13 septembre 2016).
  - 3 Dinh Phu, "Sex industry thrives in Ho Chi Minh City despite decade of control", Thanhnie News, 14 septembre 2014, <http://www.thanhnieenews.com/society/sex-industry-thrives-in-ho-chi-minh-city-despite-decade-of-control-31217.html>
  - 4 Sudhir Venkatesh, "How tech tools transformed New York's sex trade", Wired, 31 janvier 2011, [https://www.wired.com/2011/01/ff\\_sextrade/](https://www.wired.com/2011/01/ff_sextrade/)
  - 5 Andrew McLean, *An Evolving Trade? Male Sex Work and the Internet*, in School of Global, Urban and Social Studies. 2013.
  - 6 The Economist. "Prostitution and the internet. More bang for your buck: How new technology is shaking up the oldest business", The Economist, 9 August 2014, <http://www.economist.com/news/briefing/21611074-how-new-technology-shaking-up-oldest-business-more-bang-your-buck>.
  - 7 Scott Cunningham and Todd Kendall, "Prostitution 2.0: The Changing Face of Sex Work", *Journal of Urban Economics*, (2011), 69(3): 273-287.

Il est intéressant de remarquer que la tendance générale des travailleurSEs du sexe à davantage chercher leurs clients en ligne que dans la rue ou dans des établissements privés se fait indépendamment des modèles de réglementation du travail du sexe en vigueur dans différents pays. Par exemple, en Suède, où l'achat de sexe est criminalisé depuis 1999 – c'est-à-dire au début de la révolution technologique initiée par Internet –, un rapport gouvernemental révèle que le nombre d'annonces mises en ligne par les travailleuses du sexe (femmes) est passé de 304 à 6965 entre 2006 et 2014. Durant la même période, le nombre d'annonces mises en ligne par les travailleurs du sexe (hommes) est passé de 190 à 702 (on ne sait cependant pas combien d'individus ont publié ces annonces)<sup>8</sup>.

Il est toujours difficile de calculer avec exactitude la taille des populations clés, y compris le nombre de travailleurSEs du sexe : en effet, les membres des populations clés se cachent parce qu'ils sont stigmatisés, discriminés et, dans de nombreux pays, criminalisés. Le fait que les travailleurSEs du sexe travaillent plus souvent depuis leur appartement, en privé et sur Internet n'a fait que compliquer davantage encore l'estimation de la taille de la population des travailleurSEs du sexe. Une méta-analyse d'un ensemble d'études d'estimation de la taille des populations clés, menée entre 2010 et 2015, révèle que l'utilisation plus grande d'Internet et des smartphones remet en cause toutes les méthodes d'estimation des tailles des populations habituellement utilisées. Beaucoup de ces méthodes ont été conçues pour les travailleurSEs du sexe qui travaillent dans des établissements privés mais elles ne sont pas appropriées pour celles et ceux qui ne fréquentent pas ces établissements<sup>9</sup>. On peut en effet avancer qu'Internet est en train de rendre certaines des « typologies » traditionnelles obsolètes puisqu'il offre aux travailleurSEs du sexe un éventail plus important d'options leur permettant de travailler ; les frontières entre les distinctions de travail traditionnelles se retrouvent ainsi beaucoup moins nettes qu'avant.

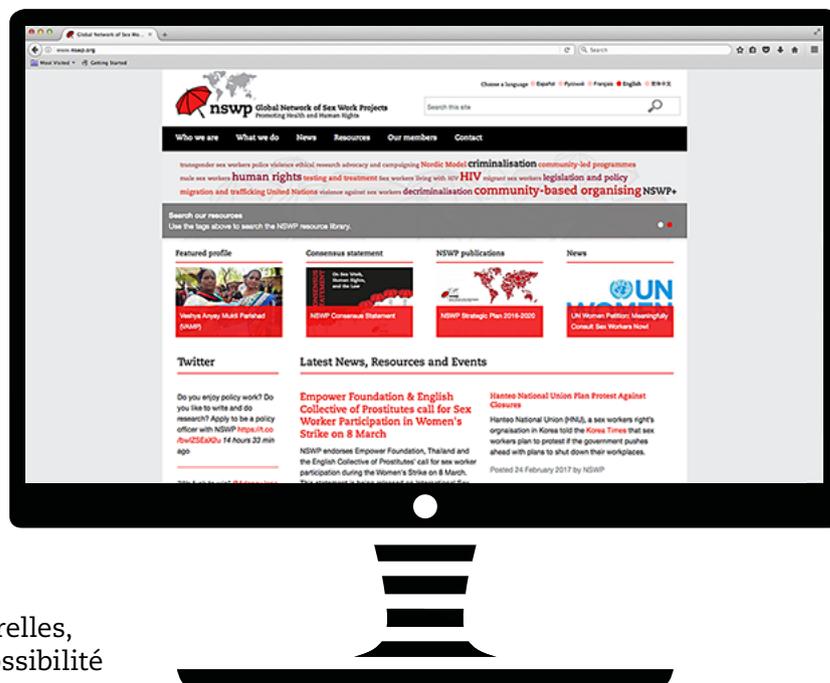
---

8 Lanssteyrelsen Stockholm, Summary: The extent and development of prostitution in Sweden, 2014, disponible en anglais sur le site <http://www.lansstyrelsen.se/stockholm/SiteCollectionDocuments/Sv/manniska-och-samhalle/jamstalldhet/prostitution/SUMMARY-Prostitution-kartlaggning-2014.pdf> (visité le 13 septembre 2016).

9 Dongbao Yu, et al. "Estimating the size of key populations at higher risk of HIV infection: a summary of experiences and lessons presented during a technical meeting on size estimation among key populations in Asian countries", *WHO Western Pacific Surveillance and Response Journal* (2014): 5(3).

La littérature actuelle commence à rendre compte des avantages et des risques du travail du sexe effectué en ligne. Certaines personnes font preuve d'un certain optimisme et pensent qu'Internet aurait le potentiel d'améliorer l'image des travailleurSEs du sexe auprès du grand public<sup>10</sup>. Internet a par exemple contribué à normaliser le travail du sexe des hommes et a ainsi permis de faire baisser les risques de violence, de chantage et de vols<sup>11</sup>.

Les organisations de travailleurSEs du sexe ont malgré tout signalé que les personnes qui, pour des raisons structurelles, n'ont pas accès à Internet n'ont pas la possibilité de bénéficier des nombreux avantages que présente Internet pour les travailleurSEs du sexe. Par exemple, un rapport de NSWP révèle que le gouvernement indonésien, qui souhaiterait éradiquer toute forme de travail du sexe, contrôle étroitement ces activités et ferme les zones où travaillent les travailleurSEs du sexe. En conséquence les travailleurSEs du sexe les plus pauvres se retrouvent à travailler dans la rue pendant que celles et ceux qui en ont les moyens se replient sur Internet<sup>12</sup>.



10 Lux Alpratum, "Twitter has made it impossible to ignore the reality of sex work", *Motherboard*, 29 décembre, 2015. [http://motherboard.vice.com/read/twitter-has-made-it-impossible-to-ignore-the-reality-of-sex-work?trk\\_source=homepage-lede](http://motherboard.vice.com/read/twitter-has-made-it-impossible-to-ignore-the-reality-of-sex-work?trk_source=homepage-lede)

11 Victor Minichello et al., "A new public health context to understand male sex work", *BMC Public Health*, 2015. 15: p. 282.

12 Global Network of Sex Work Projects (NSWP), 2014, *Sex Workers Demonstrate Economic and Social Empowerment Regional Report : Asia and the Pacific*, 34.

Dans le domaine de la santé, un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre et documentées dans le monde. Ces initiatives ont permis de faciliter l'accès des populations clés aux services et à l'information en particulier en matière de lutte contre le VIH. Ce travail s'est cependant concentré principalement sur les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les personnes transgenres<sup>13 14</sup>.

Le guide de l'OMS *Mettre en œuvre des programmes complets de VIH/IST auprès des travailleuses du sexe : approches pratiques tirées d'interventions collaboratives* (aussi appelé SWIT)<sup>15</sup>, rappelle que les TIC sont utiles pour prendre contact avec les travailleurSEs du sexe et favorisent leur accès à certains services, notamment en ce qui concerne l'utilisation du préservatif et les stratégies de promotion de la sûreté et de la sécurité.

Certains projets dont l'objectif était de promouvoir divers services auprès des travailleurSEs du sexe ont rencontré des obstacles et n'ont pas toujours eu de bons résultats<sup>16</sup>. D'autres organisations – spécifiquement des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe – ont eu plus de succès, notamment en se servant des TIC pour mobiliser les travailleurSEs du sexe et transmettre des informations. Par exemple, le Réseau Asie-Pacifique des travailleurSEs du sexe a su faire usage de la technologie pour promouvoir les droits des travailleurSEs du sexe. APNSW et ses membres se sont notamment servis de la vidéo comme outil pour former les travailleurSEs du sexe et leur permettre ainsi d'être autonomes, de pouvoir raconter leurs histoires sans dépendre des médias traditionnels ou d'autres moyens de communication<sup>17</sup>.

---

13 Susannah M. Allison et al., "Innovative uses of communication technology for HIV programming for men who have sex with men and transgender persons", *Journal of the International AIDS Society* (2014): 17:19041.

14 UNAIDS, 2016, "Information and Communications Technologies" disponible en anglais sur le site [http://www.unaids.org/en/resources/documents/2016/20160504\\_JC2824 ICTs\\_en.pdf](http://www.unaids.org/en/resources/documents/2016/20160504_JC2824 ICTs_en.pdf) (visité pour la dernière fois le 4 septembre 2016).

15 OMS, FNUAP, ONUSIDA, NSWP, Banque mondiale et PNUD, « Mettre en œuvre des programmes complets de VIH/IST auprès des travailleuses du sexe » disponible sur le site [http://www.who.int/hiv/pub/sti/sex\\_worker\\_implementation/fr/](http://www.who.int/hiv/pub/sti/sex_worker_implementation/fr/) (visité pour la dernière fois le 13 septembre 2016).

16 INDOORS Project, 2014, "Flexible Use of Information Technology"

17 Global Network of Sex Work Projects (NSWP), 2014, *Sex Workers Demonstrate Economic and Social Empowerment Regional Report: Asia and the Pacific*.

# La consultation des travailleurSEs du sexe

**NSWP a mené, à l'échelle internationale, auprès des organisations de travailleurSEs du sexe membres du réseau, une consultation afin de récolter des informations et de connaître les recommandations des travailleurSEs du sexe concernant les opportunités et les obstacles que peuvent présenter les TIC. Il s'agissait de consultations en ligne menées auprès de sept organisations membres et d'entretiens avec 152 travailleurSEs du sexe dans dix pays.**

Les participantEs aux entretiens résidaient dans les pays suivants :

- Australie
- Équateur
- Guyana
- Kazakhstan
- Mexique
- Myanmar
- Pays-Bas
- Afrique du Sud
- Ouganda
- États-Unis

Ces pays étaient représentatifs de contextes économiques, politiques et socioculturels variés et ont adopté des modèles juridiques réglementant le travail du sexe également variés. Les participantEs étaient surtout des femmes mais aussi des hommes, et des femmes transgenres travailleurSEs du sexe. Leurs modalités de travail étaient diverses et variées : en privé, en tournée, de chez elles/eux, dans la rue, dans des maisons closes, dans des bars, par webcam ou en combinant plusieurs options.



# Les principaux résultats

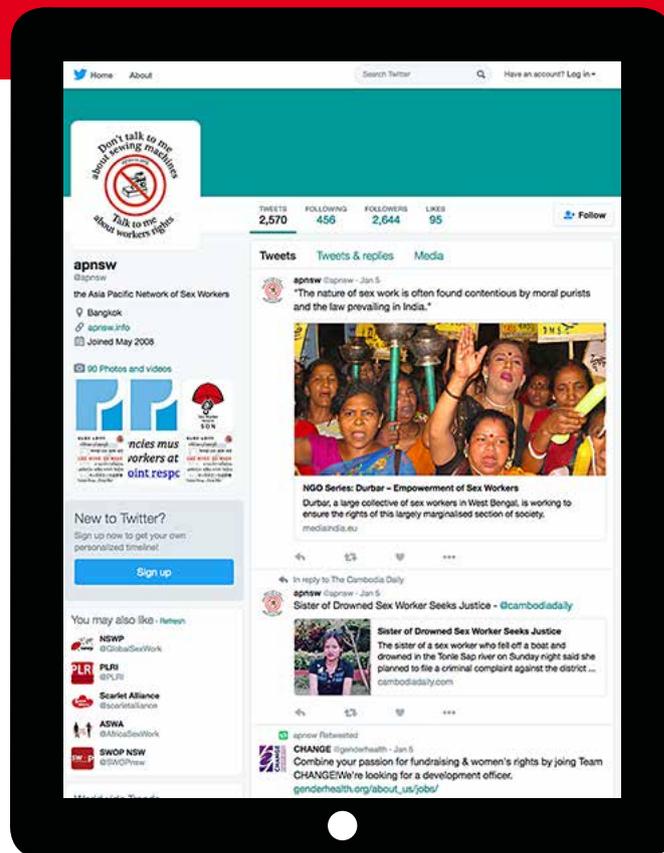
**Il est ressorti de la consultation que pour les travailleurSEs du sexe, les TIC sont une arme à double tranchant. L'utilisation des TIC peut permettre de résoudre de nombreux problèmes habituellement rencontrés par les travailleurSEs du sexe. Les participantEs à la consultation ont exprimé que les TIC mettent à la disposition des travailleurSEs du sexe davantage d'outils leur permettant de se mettre en contact avec des clients potentiels ou même avec d'autres travailleurSEs du sexe. Il est ressorti que le développement de la technologie, ainsi que son utilisation de plus en plus importante, ont créé pour les travailleurSEs du sexe des opportunités de travail et leur a donné une plus grande flexibilité de leurs horaires de travail. Les TIC leur ont également donné des moyens supplémentaires de se protéger de la violence et d'assurer leur sécurité. Les TIC, malgré leurs nombreux avantages, ne sont cependant pas sans présenter certains risques potentiels pour les travailleurSEs du sexe. Pour les travailleurSEs du sexe, les TIC sont le sujet de préoccupations diverses mais il semble que ce soit autour de la protection de leur identité et de la confidentialité que leurs inquiétudes se cristallisent.**

Un des plus grands problèmes que rencontrent les travailleurSEs du sexe dans le monde, c'est d'arriver à trouver un équilibre entre un minimum de présence sur Internet nécessaire pour trouver des clients et un maximum de discrétion également nécessaire pour ne pas être trop publics et éviter ainsi d'être stigmatiséEs, discriminéEs, harceléEs par les autorités ou arrêtéEs. Cela est d'autant plus vrai dans les pays qui criminalisent le travail du sexe. Les résultats de la consultation ont montré que les travailleurSEs du sexe avaient su développer des stratégies leur permettant de tirer profit d'Internet et des opportunités qu'il peut offrir tout en se protégeant le mieux possible.

## **Les travailleurSEs du sexe se servent de plus en plus des TIC**

Les travailleurSEs du sexe ont fait remarquer qu'Internet avait transformé tous les domaines de la société, notamment parce qu'il a modifié la manière dont les gens communiquent, à la fois socialement et professionnellement. Tout comme le reste de la société, les travailleurSEs du sexe utilisent aussi davantage les TIC. L'utilisation commerciale d'Internet par les travailleurSEs du sexe a beaucoup augmenté jusqu'à maintenant et continue d'augmenter rapidement.

Selon des estimations, les travailleurSEs du sexe utilisent beaucoup les TIC bien que leur utilisation varie grandement suivant les pays. Il n'est pas étonnant d'observer que dans les pays à revenu élevé, le taux de pénétration d'Internet est plus important ; Internet est également plus fiable, moins cher et même parfois gratuit. À l'inverse, dans les pays à revenu faible, le taux de pénétration est faible et Internet est peu fiable, instable et plus cher. Il n'est donc pas surprenant que les pays à revenu élevé (les Pays-Bas, les États-Unis et l'Australie) aient estimé, lors de la consultation, que les travailleurSEs du sexe utilisaient beaucoup les TIC (plus de 90 %). Les pays où les travailleurSEs du sexe se servaient le moins d'Internet pour travailler étaient le Guyana et l'Ouganda, là où les gens ont le moins accès à la technologie et à Internet. Dans la plupart des pays à revenu moyen (Équateur, Mexique, Myanmar, Kazakhstan et Afrique du Sud), les travailleurSEs du sexe se servaient énormément d'Internet pour trouver leurs clients mais cela était moins le cas pour celles et ceux qui sont davantage marginaliséEs (par exemple les travailleurSEs du sexe qui sont migrantEs, qui sont baséEs à la campagne ou qui sont consommateurs de drogues).



© APNSW

## De quelle manière les TIC ont-elles changé le travail du sexe ?

Les travailleurSEs du sexe se servent généralement de leur smartphone pour travailler et cela quel que soit le pays. En règle générale, dans les pays où la connexion Wifi est fiable et abordable, les ordinateurs portables ou les PC fixes sont plus utilisés que les smartphones. En revanche, dans les pays où la connexion à Internet par câble est limitée, les travailleurSEs du sexe utilisent plutôt leur smartphone.

Dans plusieurs pays, il est ressorti de la consultation que certainEs travailleurSEs du sexe utilisent plus d'un téléphone portable et parfois plus d'une carte SIM. Chaque téléphone a un rôle spécifique : par exemple elles/ils ont un téléphone pour le travail et un pour leur vie privée, et cela notamment afin de garder ces deux aspects de leur vie séparés.

*J'ai 2 portables et 4 numéros différents. Un pour ma famille, un pour mon petit ami, un pour les clients de tous les jours et un pour les clients VIP. Le téléphone pour les clients VIP est toujours allumé parce qu'ils payent bien. En général le téléphone pour les clients ordinaires n'est pas allumé sauf si je n'ai pas assez de clients.*

TravailleurSE du sexe au Myanmar

Les travailleurSEs du sexe utilisent les TIC pour de nombreuses raisons, notamment pour vendre leurs services, trouver des clients et communiquer avec eux, sélectionner les clients et se faire payer. Elles/ils se servent également des TIC pour être en contact avec d'autres travailleurSEs du sexe, obtenir des informations et prendre contact avec les prestataires de services. Les organisations de travailleurSEs du sexe utilisent les TIC pour entrer en contact avec les travailleurSEs du sexe et leur faire passer des informations, les conseiller, les soutenir ; les TIC leur sont aussi utiles pour mobiliser les travailleurSEs du sexe et dans le cadre des campagnes de plaidoyer.

La consultation a fait ressortir que, dans presque tous les pays, les applications les plus utilisées sont WhatsApp, Facebook, Messenger, Viber, et Skype. Leur popularité tient au fait qu'elles sont gratuites, qu'on peut s'en servir sur les téléphones portables et qu'elles sont largement partagées par l'ensemble de la société, à la fois pour des raisons sociales et professionnelles.

Dans les pays à revenu élevé, les travailleurSEs du sexe mettent aussi des annonces sur des sites en ligne : elles/ils créent des profils sur des sites de rencontres et des sites où ils/elles peuvent vendre leurs services ce qui leur permet aussi de sélectionner leurs clients.

### **Des lieux de travail qui changent**

L'utilisation massive des TIC a transformé l'industrie du sexe. De plus en plus, les rencontres avec les clients et les négociations se font en ligne et c'est également en ligne que les deux parties se mettent d'accord pour se rencontrer : au domicile de la/du travailleurSE du sexe ou au domicile du client ou encore dans un hôtel. Cela signifie qu'il est de plus en plus rare que les travailleurSEs du sexe et leurs clients se rencontrent dans la rue, dans les maisons closes ou dans les bars.

*La façon de travailler des travailleurSEs du sexe de rue a changé et il est désormais rare qu'ils/elles travaillent littéralement dans la rue. Aussi, elles/ils ne se placent plus dans des endroits publics évidents mais ils/elles préfèrent plutôt s'asseoir dans un salon de thé et communiquer avec le client par l'intermédiaire de leur smartphone. Ainsi il y a moins de travailleurSEs du sexe qui travaillent dans la rue qu'avant. Par contre, il y a plus de travailleurSEs du sexe qui travaillent en appartement qu'avant. De nos jours, les travailleurSEs du sexe communiquent avec les clients sur Viber ou Facebook et travaillent de chez elles/eux ou se déplacent pour rencontrer le client dans un endroit choisi par lui.*

TravailleurSE du sexe au Myanmar

Ces changements ne se font pas de la même manière ou à la même vitesse dans tous les pays et dépendent d'un ensemble de facteurs structurels qui agissent à la fois dans le pays et au sein des communautés de travailleurSEs du sexe. Ainsi, dans les pays à revenu élevé, les travailleurSEs du sexe sont davantage susceptibles d'utiliser les TIC pour trouver des clients et moins susceptibles de travailler dans des établissements traditionnels que dans les pays à revenu faible.

Par exemple en Nouvelle-Zélande, « *peu après la décriminalisation du travail du sexe en 2003, on a assisté à une dépopulation de la rue. Les travailleurSEs du sexe se sont déplacées de la rue vers des espaces privés. Il est probable que ce sont les TIC qui sont responsables de ce phénomène.* »

D'un autre côté, au Guyana, « *les TIC servent seulement aux travailleurSEs du sexe à rester en contact avec les clients ou d'autres travailleurSEs du sexe. Les travailleurSEs du sexe continuent à se rendre dans les établissements qu'ils/elles fréquentent habituellement, c'est-à-dire les bars, les hôtels, la rue etc.* »

L'industrie est cependant fluide et les travailleurSEs du sexe travaillent souvent de différentes façons, dans des lieux et à des moments variés. Il semble, malgré tout, que de manière générale les travailleurSEs du sexe utilisent de plus en plus les TIC pour trouver des clients. TouTEs les participantEs d'Équateur ont signalé que :

*La relation entre le travail du sexe facilité par les TIC et le travail du sexe plus traditionnel est complémentaire. Au début, lorsque les TIC ont commencé à se développer, elles sont venues compléter le travail du sexe de rue alors que maintenant, de plus en plus, c'est l'inverse qui se passe : le travail du sexe de rue vient compléter le travail du sexe en ligne.*

Enfin, Internet a facilité l'émergence de nouvelles formes de « travail du sexe virtuel » où aucun contact physique n'a lieu. Les conversations érotiques en ligne ou les échanges de messages payés à l'aide d'applications telles que WhatsApp ou Snapchat en sont un exemple. Le « webcams », la pornographie virtuelle et la vente d'objets comme les petites culottes en sont un autre. Les sites de pornographie virtuelle ou ceux qui permettent aux travailleurSEs du sexe de se mettre en contact avec leurs clients au moyen de webcams deviennent de plus en plus nombreux, sont de plus en plus sophistiqués et faciles d'utilisation – en étant notamment accessibles sur les smartphones.

### **Trouver les clients**

Les TIC ont donné aux travailleurSEs du sexe davantage d'opportunités et de nouveaux outils pour promouvoir leurs services et trouver des clients. Tout d'abord, les travailleurSEs du sexe ont la possibilité de rencontrer des clients sur des sites qui ne sont pas destinés spécifiquement au travail du sexe. Un de ces sites, très populaire, est Facebook. Les travailleurSEs du sexe sont également présentEs sur les sites ou les applications de rencontre qui servent aux gens à trouver des partenaires sexuels occasionnels.

Ces sites et ces applications n'autorisent cependant pas les travailleurSEs du sexe à promouvoir leurs services, sous peine d'exclusion. Elles/ils se débrouillent donc pour se faire comprendre sans être trop directEs, en utilisant notamment un langage codé. En cas de dénonciation, leur profil peut être bloqué ou annulé.



© ISEGO TLHVALE, SWEAT MEDIA ADVOCACY OFFICER

C'est pourquoi, de nombreuxSEs travailleurSEs du sexe préfèrent créer des profils sur des sites ou des applications qui, s'ils sont parfois moins fréquentés, sont aussi moins ambigus. Il existe de très nombreux sites destinés spécifiquement au travail du sexe qui permettent aux travailleurSEs du sexe de créer un profil, de pouvoir écrire ce qu'elles/ils veulent dans leurs messages, de décrire les services qu'ils/elles souhaitent ou ne souhaitent pas offrir et d'afficher librement leurs tarifs. Beaucoup de ces sites permettent également aux clients de laisser des commentaires sur la qualité des services des travailleurSEs du sexe.

Cependant, le défaut de ces sites, c'est qu'il est plus facile pour les travailleurSEs du sexe d'être repéréEs (notamment par les autorités) avec tous les risques que cela implique. Bien entendu, ces risques sont plus importants dans les pays où le travail du sexe est criminalisé et réprimé et où les échanges de communication en ligne peuvent servir de preuves pour mettre en examen les travailleurSEs du sexe et leurs clients.

### **Selectionner les clients**

Pour les travailleurSEs du sexe, avoir la possibilité de sélectionner leurs clients réduit significativement les risques encourus. Les TIC offrent aux travailleurSEs du sexe l'opportunité de faire une sélection des clients de plusieurs manières.

D'abord, les sites Internet et les applications peuvent aider à vérifier l'authenticité des clients. De nombreux collectifs de travailleurSEs du sexe mettent à la disposition des travailleurSEs du sexe des listes de clients violents, abusifs ou mauvais payeurs ou des listes de faux clients. Plusieurs organisations tiennent des listes à jour qu'elles partagent avec les travailleurSEs du sexe et leur font également part des signalements d'agressions et d'actes violents dont elles entendent parler.

Les travailleurSEs du sexe ont aussi la possibilité de sélectionner leurs clients lors des échanges qui ont lieu en ligne entre les deux parties et durant lesquels les modalités de la transaction sont discutées et négociées : les prix, le lieu de la rencontre et les services offerts par le/la travailleurSE du sexe. Cet échange permet aux travailleurSEs du sexe de jauger les clients

et de mettre fin à la conversion à n'importe quel moment si les requêtes du client ne leur paraissent pas raisonnables – par exemple dans le cas où un client demanderait d'avoir des rapports non protégés.

*Cela permet d'apprendre à le connaître : son profil, les informations qui circulent en ligne à son sujet, parfois même l'endroit où il vit, quelle est sa profession, tu peux voir des photos de lui et avoir une idée du genre de personne qu'il est. Je fais venir le client à mon domicile ; cela me permet de bien me préparer avant qu'il arrive, je monte au balcon et je peux le voir arriver. S'il n'est pas seul ou s'il a l'air louche, j'annule tout simplement le rendez-vous et j'éteins mon téléphone.*

TravailleurSE du sexe d'Équateur

### **Le paiement**

Grâce au développement des services bancaires sur Internet, les travailleurSEs du sexe peuvent désormais se faire payer en ligne. Il est préférable pour les travailleurSEs du sexe de ne pas avoir à transporter de grosses sommes d'argent : en effet, dans certains pays ou certains lieux, le risque de se faire voler est élevé et la police corrompue peut aussi parfois leur prendre leur argent.

Il existe de nombreuses options de paiement en ligne. Les méthodes de paiement préférées des travailleurSEs du sexe sont celles qui sont anonymes, ne nécessitent pas d'avoir une carte bancaire et sont faciles d'utilisation. Certains sites de paiement en ligne ne sont pas utilisés parce que leurs conditions d'utilisation sont discriminatoires et délibérément conçues pour empêcher les travailleurSEs du sexe de s'en servir.

## Les différences d'utilisation des TIC chez les travailleurSEs du sexe

Selon les travailleurSEs du sexe, celles et ceux qui bénéficient d'avantages structurels sont davantage susceptibles de pouvoir profiter des opportunités offertes par les TIC. Ceux et celles dont le statut socioéconomique est élevé, qui ont été à l'université, qui vivent dans des conditions stables et dans les zones urbaines sont plus susceptibles d'avoir accès aux TIC.

Les travailleurSEs du sexe migrantEs – à l'échelle nationale ou transnationale – utiliseront moins les TIC du fait de la marginalisation sociale dont elles/ils sont victimes ou parce qu'ils/elles ne parlent pas la langue locale.

En outre, l'âge des travailleurSEs du sexe est aussi un facteur significatif. Les jeunes travailleurSEs du sexe connaissent mieux les TIC et sont plus à l'aise pour les utiliser. En effet, les jeunes travailleurSEs du sexe se servent des TIC pour travailler depuis qu'elles/ils sont entréEs dans l'industrie du sexe et n'ont jamais travaillé dans les établissements plus traditionnels.

*De nombreuses femmes de plus de 40 ne ressentent pas la nécessité ou l'envie de changer leur façon de travailler. Cela fait parfois plus de 20 ans qu'elles travaillent sur le même coin de rue et elles ont leurs habitudes : leurs clients sont des éboueurs, des vendeurs de rue, des voisins, des policiers et d'autres gens qui n'utilisent pas forcément les TIC ; ils ont l'habitude de venir voir les travailleuses du sexe et elles, elles sont juste là, visibles.*

TravailleurSE du sexe d'Équateur

En ce qui concerne les différences de genre, les hommes et les personnes transgenres travailleurSEs du sexe travaillent généralement moins dans les établissements traditionnels et sont plus susceptibles de travailler en appartement et d'utiliser les TIC pour rencontrer leurs clients et communiquer avec eux. Enfin les travailleurSEs du sexe qui offrent des services spécialisés (fétiches, BDSM etc.) trouvent généralement leurs clients en ligne.

## Les avantages et les inconvénients des TIC pour les travailleurSEs du sexe

### Impact sur la sûreté des travailleurSEs du sexe

Un des principaux avantages des TIC pour les travailleurSEs du sexe, c'est qu'elles ont contribué, de différentes façons, à améliorer significativement la sûreté des travailleurSEs du sexe. Les TIC ont donné aux travailleurSEs du sexe les outils leur permettant de travailler dans des conditions plus sûres et de réagir rapidement à d'éventuels comportements abusifs et violents.

Malgré cela, Internet présente également pour les travailleurSEs du sexe des risques nouveaux. Par exemple au Myanmar, il a été signalé que « **touTEs les travailleurSEs du sexe mentionnent qu'elles/ils sont nettement moins victimes de violences ; cela dit, elles/ils subissent d'autres types de harcèlements qui découlent directement de l'utilisation des TIC.** »

## IMPACT SUR LE HARCÈLEMENT, LES ABUS ET LA VIOLENCE POLICIERS

Dans les pays représentés dans la consultation dans lesquels le travail du sexe est criminalisé, les participantEs trouvaient que, alors qu'on assiste à une baisse du nombre de travailleurSEs du sexe travaillant dans la rue et dans les maisons closes, le harcèlement de la police et les arrestations étaient généralement en déclin. Cependant, dans ces pays, les forces de l'ordre se sont aussi adaptées au changement de dynamique perçu dans l'industrie du sexe et leur présence sur Internet s'est aussi renforcée.

Dans plusieurs pays, comme le Guyana, la Myanmar, Ouganda et les États-Unis, les participantEs ont évoqué plusieurs fois des situations au cours desquelles la police avait pris au piège les travailleurSEs du sexe : les policiers se faisaient passer pour des clients, se faisaient envoyer des photos et d'autres informations compromettantes en ligne puis organisaient un rendez-vous et procédaient à l'arrestation des travailleurSEs du sexe.

Les TIC permettaient néanmoins d'alerter les autres travailleurSEs du sexe des activités de la police dans telle ou telle zone. Les travailleurSEs du sexe qui se font arrêter peuvent envoyer immédiatement un message à leurs amiEs ou à des organisations qui les soutiennent et se faire aider rapidement.

Les travailleurSEs du sexe peuvent aussi filmer avec leur smartphone les violations des droits humains perpétrées par les forces de l'ordre et se servir des photos ou des vidéos pendant les procès. Ces ressources peuvent également servir aux organisations de défense des droits humains.



## **IMPACT SUR LE HARCÈLEMENT, LES ABUS ET LA VIOLENCE DES CLIENTS**

Il est ressorti de la consultation que les travailleurSEs du sexe pensaient que les TIC étaient responsables d'une baisse du harcèlement, des abus et de la violence perpétrés par les clients. Cela est dû selon elles/eux au fait que les TIC leur donnent davantage de contrôle sur les négociations qui sont menées en ligne. Les TIC donnent aussi aux travailleurSEs du sexe davantage de contrôle sur le choix des lieux des rencontres parce qu'elles/ils ont la possibilité d'en parler au préalable en ligne avec les clients.

Les travailleurSEs du sexe pensaient aussi que le fait que les TIC permettent de conserver un « historique » des messages échangés dissuade les clients de commettre des crimes contre les travailleurSEs du sexe.

Les travailleurSEs du sexe utilisent depuis longtemps des « systèmes de jumelage » leur permettant de veiller les unes sur les autres : par exemple, unE amiE travailleurSE du sexe peut prendre les coordonnées du client, la plaque d'immatriculation de sa voiture, l'adresse du lieu où elle/il se rend afin de pouvoir donner l'alerte au cas où les choses ne se passeraient pas bien. Désormais, grâce aux TIC, elles/ils peuvent rapidement transmettre les coordonnées des clients, les photos, les noms etc. par messages ou grâce à d'autres moyens électroniques ; ils/elles peuvent également sauvegarder ces informations sur leur téléphone ou leur ordinateur.

Les TIC peuvent donner aux travailleurSEs du sexe les outils pour gérer les situations où les clients deviennent agressifs ou menaçants. UnE travailleurSE du sexe au Kazakhstan déclare :

*Lorsque tu rencontres un client qui n'est pas correct, tu peux prendre des photos de lui sans qu'il te voie et les envoyer aux copines sur WhatsApp ou Viber.*

En dépit des avantages que présentent les TIC, les participantEs à la consultation en ont aussi mentionné les inconvénients. Dans de nombreux pays, les travailleurSEs du sexe connaissent des collègues qui ont rencontré des clients après leur avoir parlé en ligne, en pensant que c'était des personnes de confiance, et qui ont fini par se faire voler ou battre.

## **Impact sur la confidentialité et protection de l'identité**

La grande majorité des travailleurSEs du sexe sont d'accord pour dire que, grâce aux TIC, il leur est plus facile de protéger leur identité et de maintenir la confidentialité. Il est beaucoup plus facile pour les travailleurSEs du sexe qui travaillent en ligne de rester anonymes. Cela permet d'éviter que leurs proches, les forces de l'ordre ou n'importe qui d'autre soit au courant de leurs activités. Les travailleurSEs du sexe qui travaillent sur Internet utilisent des pseudonymes et créent des profils différents ce qui leur permet de garder les différents aspects de leur vie séparés.

Malgré cela, un des sujets principaux d'inquiétude pour les travailleurSEs du sexe, dans tous les pays concernés par la consultation, était d'être découvertEs, harceléEs ou persécutéEs. Plusieurs des travailleurSEs du sexe consultéEs avaient connu ce genre de situations traumatisantes. Dans les pays où le travail du sexe est criminalisé, il est d'autant plus dangereux pour les travailleurSEs du sexe d'être découvertEs et cela en fait des proies faciles pour les individus qui veulent leur soutirer de l'argent en les faisant chanter. La situation est encore plus critique pour les hommes travailleurs du sexe dans les pays où l'homophobie est très présente.

Les opinions des travailleurSEs du sexe diffèrent concernant la capacité ou la volonté de la police d'agir face aux risques encourus par les travailleurSEs du sexe. Les actions de la police dans ce sens dépendent beaucoup du statut juridique du travail du sexe dans les pays. CertainEs travailleurSEs du sexe évitaient d'aller voir la police par peur d'être arrêtéEs ; d'autres étaient alléEs porter plainte mais n'avaient pas été prisEs au sérieux ; dans les pays où les lois sont moins oppressives, les travailleurSEs du sexe se sentaient plus en sécurité parce qu'elles/ils savaient que les TIC leur permettraient de retrouver un client abusif en cas de harcèlement. UnE participantEs des Pays-Bas à par exemple dit :

**« Si un client vous harcèle en ligne, la police peut essayer, grâce à la technologie, de le retrouver ; lui aussi laisse des traces sur la toile ! »**

## **Impact sur l'indépendance**

Dans tous les pays concernés par la consultation, les travailleurSEs du sexe appréciaient le fait que les TIC leur donnent une plus grande indépendance et une plus grande autonomie. Les TIC permettent aux travailleurSEs du sexe de négocier directement avec les clients sans intermédiaires. Les travailleurSEs du sexe qui travaillent de chez elles ou en appartement peuvent gérer tous les aspects de leurs activités de façon indépendante : de la publicité jusqu'au service rendu en passant par la sélection des clients et le paiement.

**« TouTEs les travailleurSEs du sexe ont signalé une baisse significative de la violence économique due au fait que les personnes intermédiaires n'ont plus lieu d'être. Les smartphones ont remplacé les intermédiaires et ils nous coutent beaucoup moins cher. »**

UnE travailleurSE du sexe au Myanmar

## Impact sur d'autres aspects du business

Selon la consultation, les TIC présentent d'autres avantages : elles permettent notamment aux travailleurSEs d'augmenter leur revenu et de moins travailler, et facilitent l'activité professionnelle en général. Pour de nombreuxSEs travailleurSEs du sexe, les TIC permettent de trouver des clients qui payent mieux et de trouver davantage de clients, notamment des clients internationaux.

Plusieurs points négatifs ont cependant été signalés. Pour plusieurs travailleurSEs du sexe, Internet a favorisé une concurrence plus dure entre les travailleurSEs du sexe : en effet le nombre de travailleurSEs sur la toile ne cesse d'augmenter et les clients ont par conséquent de plus en plus de choix. Il a aussi été remarqué que, sur Internet, n'importe qui peut dire n'importe quoi. Les travailleurSEs du sexe peuvent passer beaucoup de temps à discuter avec les clients en ligne, à négocier et à organiser une rencontre pour que finalement le client ne vienne pas ou se rendre compte que le lieu de rencontre n'existe pas.

## Impact sur la cohésion sociale

Un des inconvénients potentiels du travail en ligne peut être un certain isolement social et la perte du sentiment d'appartenance à une communauté. UnE travailleurSE du sexe en Équateur raconte :

*Il semble que les travailleurSEs du sexe de rue et les travailleurSEs du sexe qui travaillent dans les bordels soient mieux organisés et cela signifie que le mouvement est plus fort pour lutter pour les droits des travailleurSEs du sexe. Ceux et celles d'entre nous qui trouvent leurs clients exclusivement sur Internet se retrouvent isolés.*

Pourtant les TIC donnent aussi aux travailleurSEs du sexe de nouveaux outils pour communiquer entre elles/eux, être ainsi moins isolés et se soutenir l'unE l'autre. Internet donne aux travailleurSEs du sexe un espace pour partager leurs expériences et échanger des conseils et peut permettre aux travailleurSEs du sexe qui le souhaitent de trouver le soutien dont elles/ils ont besoin.



© LESBGO TITHVALE, SWEAT MEDIA ADVOCACY OFFICER

### **Impact sur la vulnérabilité au VIH et aux IST**

Les travailleurSEs du sexe ayant participé à la consultation avaient le sentiment qu'en travaillant sur Internet, elles/ils prenaient moins de risques, notamment en ce qui concerne le VIH et les IST. Les risques sont moindres à plusieurs égards.

Premièrement, les travailleurSEs du sexe qui trouvent leurs clients en ligne ont davantage de temps pour négocier avec le client les termes de la rencontre. Les travailleurSEs du sexe peuvent discuter directement du port du préservatif avec le client et décider de ne pas le rencontrer s'il refuse d'avoir un rapport sexuel protégé, et cela sans prendre le risque d'être agresséEs ou violentéEs.

Deuxièmement, certainEs travailleurSEs du sexe pensaient que les clients qui achètent du sexe en ligne étaient en général moins dangereux, plus réservés et qu'il y avait moins de chance qu'ils soient séropositifs ou qu'ils soient porteurs d'une IST. Il s'agit bien entendu d'une idée fausse qui pourrait potentiellement avoir des conséquences négatives sur la santé des travailleurSEs du sexe.

La troisième raison pour laquelle les risques sont réduits sur Internet n'a pas été spécifiquement mentionnée par les travailleurSEs du sexe mais elle est évidente. Puisque les travailleurSEs du sexe qui ont participé à la consultation ont remarqué que les TIC permettent de réduire les risques de violence, d'abus et de harcèlement de la part de la police et des clients, et puisqu'il est reconnu que la violence rend les travailleurSEs du sexe plus vulnérables au VIH<sup>18</sup>, il est probable que les TIC contribuent à faire baisser la vulnérabilité des travailleurSEs du sexe au VIH. Il serait utile que des études soient faites pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

---

18 Michele Decker et al, "Human rights violations against sex workers: burden and effect on HIV", *Lancet*, 2015; 385: 186–99

## **La prestation de services pour les travailleurSEs du sexe et les TIC**

Le travail du sexe est en train d'évoluer : les travailleurSEs du sexe trouvent désormais davantage leurs clients en ligne et fréquentent moins les établissements traditionnels. Il est nécessaire que les organisations prestataires de services s'adaptent à cette évolution. La plupart des travailleurSEs du sexe ayant participé à la consultation avaient le sentiment que les organisations qui s'occupent de fournir aux travailleurSEs du sexe des services de santé ou des services de protection des droits humains ne se sont pas adaptées à une utilisation grandissante des TIC.

CertainEs des participantEs à la consultation avaient connaissance de tels services mis en ligne à la disposition du grand public, et avaient même utilisé ces services, mais aucunEs d'entre eux/elles n'avaient entendu de parler de services similaires proposés spécifiquement aux travailleurSEs du sexe. Dans d'autres pays, les travailleurSEs du sexe avaient entendu parler de certains sites ou de certaines applications mais n'en avaient jamais fait usage. Cela pour plusieurs raisons : il n'avait pas été possible de télécharger l'application, les applications étaient trop difficiles à utiliser ou les services proposés n'étaient pas accessibles sur leur téléphone portable.

Les travailleurSEs du sexe n'aiment pas être démarchéEs par les prestataires de services sur Internet et restent méfiantEs ; cela est compréhensible. Les travailleurSEs du sexe expliquent tout d'abord qu'Internet est un espace de travail et qu'ils/elles n'apprécient pas qu'on les ennuie avec des messages qu'elles/ils n'ont pas demandés pendant qu'ils/elles travaillent. En outre, comme nous l'avons vu plus haut, les travailleurSEs du sexe sont fréquemment victimes de harcèlement en ligne, y compris de la part d'organisations et d'individus qui les encouragent à arrêter le travail du sexe.

Les travailleurSEs du sexe ont pourtant affirmé qu'ils/elles apprécieraient d'avoir la possibilité de contacter des organisations sur Internet pour des informations, du conseil, des services ou pour être redirigéEs vers d'autres services si nécessaire. En bref, ce qu'ils/elles aimeraient, c'est que soient mis à leur disposition des sites Internet leur offrant des informations pertinentes et utiles. Elles/ils ne souhaitaient néanmoins pas recevoir de messages ou de courriels intrusifs et non désirés.

Les organisations ayant participé à la consultation ont reconnu qu'elles ne savaient pas bien de quelle manière prendre contact avec les travailleurSEs du sexe qui travaillent en privé, dans des appartements, du fait de leur invisibilité.

Par exemple, en Afrique :

*Dans la majorité des cas, les travailleurSEs du sexe qui sont affiliéEs à une organisation travaillent depuis longtemps dans l'industrie du sexe et ont commencé par travailler dans les maisons closes, dans la rue ou dans les hôtels. Il est difficile, d'une part, d'entrer en contact avec les travailleurSEs du sexe qui opère en ligne et, d'autre part, de faire une estimation de leur nombre parce que, la plupart du temps, c'est un mode de travail qui reste discret et privé. Il est donc difficile pour les prestataires de services de santé d'approcher les travailleurSEs du sexe et les organisations s'inquiètent parce que, même en travaillant sur Internet, les travailleurSEs du sexe restent vulnérables.*

De la même manière, au Guyana :

*On s'est rendu compte que les méthodes traditionnelles de prévention – qui consistent à se rendre sur les lieux de travail du sexe pour distribuer du matériel de prévention et des préservatifs et à encourager les gens à se faire dépister – n'étaient plus suffisantes : il y a une énorme partie de la population que nous ne touchons pas.*

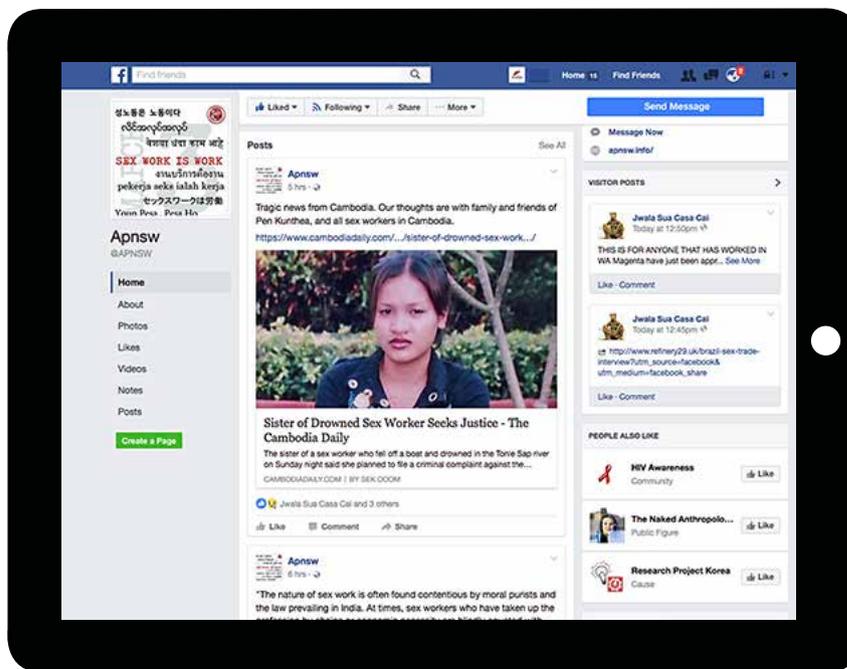
Ce qui pose également problème, c'est que les travailleurSEs du sexe qui travaillent en ligne, souvent, ne s'identifient pas comme des travailleurSEs du sexe ; elles/ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à la communauté et ne se sentent donc pas concernéEs par les offres des prestataires de services destinés aux travailleurSEs du sexe. Il est possible que grâce à l'anonymat que procure cette modalité de travail, les travailleurSEs du sexe soient moins marginaliséEs et puissent plus facilement se fondre dans la masse. Il semblerait que les travailleurSEs du sexe qui travaillent sur Internet souffrent moins de la précarité, soient moins vulnérables aux problèmes que peuvent généralement rencontrer les travailleurSEs du sexe – y compris le VIH et les IST – et aient donc moins besoin de services ciblés.

Les organisations de travailleurSEs du sexe ont l'impression de ne pas profiter au maximum des opportunités qu'offrent les TIC mais elles ont néanmoins toutes un site Internet et se servent des médias sociaux et de diverses messageries instantanées pour prendre contact avec les utilisateurs des services. Dans les pays à revenu élevé, les travailleurSEs du sexe étaient plus susceptibles de participer à des forums en ligne où elles/ils ont l'occasion de discuter de sujets qui les concernent, comme la santé, leurs droits et le bien-être.

« Ces forums permettent aux travailleurSEs du sexe de s'entraider, de se conseiller et de discuter : c'est une autre forme d'éducation par les pairs qui est complémentaire des formes déjà existantes, formelles et informelles, d'éducation par les pairs qui sont pratiquées par les travailleurSEs du sexe dans leurs communautés. »

Informateur clé en Australie

Les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe savent très bien utiliser Internet pour maximiser l'effet des campagnes de plaidoyer. Les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe savent se servir des médias sociaux pour sensibiliser le grand public aux problèmes rencontrés par les travailleurSEs du sexe et, ainsi, viser à réduire la stigmatisation dont souffrent les travailleurSEs du sexe. Les médias sociaux permettent également à ces organisations de mobiliser leurs adhérents autour de thèmes importants.



Le problème principal de ces organisations est d'arriver à prendre contact avec les travailleurSEs du sexe. Pour l'organisation EMPOWER, en Thaïlande, le problème est que « nous avons des idées mais pas assez de ressources ». C'est un sentiment qui est partagé par de nombreuses autres organisations. Ce qui leur manque ce sont des financements et des ressources humaines.

Les organisations ayant participé à la consultation en ligne étaient conscientes que les applications existantes dont la fonction est de surveiller que les droits humains sont bien respectés (applications qui sont adaptées au suivi des violations des droits humains des populations clés et permettent d'y répondre de façon appropriée) n'en sont qu'à leurs débuts.

### **ÉTUDE DE CAS**

**SWAN Vancouver a créé le programme Ntreach (prise de contact avec les travailleurSEs du sexe sur Internet) qui vient compléter le travail que l'organisation fait déjà avec les travailleurSEs du sexe sur le terrain.<sup>19</sup> L'objectif de ce programme est de prendre contact avec les travailleurSEs du sexe qui travaillent en ligne pour leur présenter l'organisation et leur offrir divers services. Afin d'être davantage visible et accessible, l'organisation achète des espaces publicitaires sur les sites fréquentés par les travailleurSEs du sexe. Elle discute aussi avec les femmes par textos, par courriels ou directement au téléphone. L'organisation adopte une démarche qui s'efforce de ne pas être intrusive, de maintenir les intérêts des travailleurSEs du sexe au centre du processus, de traiter les femmes avec respect et de ne pas les harceler.**

---

<sup>19</sup> SWAN Vancouver Society. (2015). Ntreach Online Outreach Manual. Ce document n'a pas été publié.

# Recommandations pour les prestataires de services

## Recommandations pour une prise de contact avec les travailleurSEs du sexe

- Évaluer les besoins des travailleurSEs du sexe en faisant des enquêtes en ligne via les sites sur lesquels elles/ils travaillent.
- Placer des annonces sur les sites que les travailleurSEs du sexe fréquentent en mettant des liens vers les sites des organisations, en particulier les sites sur lesquels elles/ils peuvent trouver des informations et des listes de services adaptés à leurs besoins, discrets et respectueux de leurs droits.
- Les messages et les annonces doivent être appropriés : ils doivent créer l'intérêt, être intelligents, avoir un impact, ne pas être trop sérieux, être sans préjugés et montrer une compréhension de la « culture » du travail du sexe. Il est pertinent d'attirer l'attention en offrant des bilans de santé gratuits, des préservatifs et du matériel de réduction des risques.
- Être respectueux de la vie privée des travailleurSEs du sexe. Les messages ne doivent être ni intrusifs ni indiscrets.

## Recommandation en matière de sécurité

- Il est primordial que la confidentialité et la vie privée des travailleurSEs du sexe soient respectées. Les projets sur les TIC s'adressant aux travailleurSEs du sexe doivent observer les pratiques établies de respect de la vie privée des utilisateurs et de protection des données. Étant donné les risques auxquels sont confrontés les travailleurSEs du sexe, les normes de sécurité doivent être même plus strictes que pour d'autres projets.
- Afin d'assurer la protection et le respect de la confidentialité, les projets doivent permettre aux travailleurSEs du sexe d'accéder aux services sans avoir à utiliser leur nom légal, leurs numéros de téléphone, sans avoir à prouver leur identité et à fournir des données biométriques.

## **Recommandations concernant les services dont ont besoin les travailleurSEs du sexe**

- Le présent document a clairement montré que les TIC présentent pour les travailleurSEs du sexe de nombreux avantages. C'est pour cette raison que les organisations prestataires de services destinés aux travailleurSEs du sexe devraient proposer des projets favorisant l'accès des travailleurSEs du sexe à Internet, particulièrement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ces projets pourraient permettre de former les travailleurSEs du sexe à l'utilisation des ordinateurs et d'établir des lieux de rencontres et de discussions virtuels pour les travailleurSEs du sexe.
- Les plateformes, qu'elles soient internationales ou locales, sont utiles pour prendre contact avec les travailleurSEs du sexe. Les plateformes quasi universelles telles que Facebook, WhatsApp, Snapchat etc., peuvent être utiles pour transmettre des messages et des ressources qui ne sont pas spécifiques aux pays, via le Cloud. Agir de façon adaptée, au niveau local, est cependant également nécessaire.
- Les travailleurSEs du sexe peu éduquéEs ont besoin de savoir utiliser les TIC et ces technologies doivent pouvoir être disponibles dans les langues parlées localement.
- La consultation a donné lieu aux idées et aux suggestions suivantes pour des projets sur les TIC destinés aux travailleurSEs du sexe :
  - Listes locales de mauvais clients.
  - Applications de jumelage des travailleurSEs du sexe leur permettant de veiller les unEs sur les autres.
  - Une application permettant de signaler les activités de la police ; les descentes de police par exemple.
  - Des informations sur les lois et les droits et des conseils pour les travailleurSEs du sexe sur la démarche à suivre quand elles/ils sont harceléEs ou maltraitéEs par la police.
  - Dans des contextes où le travail du sexe est criminalisé, une application permettant une réaction rapide – des autres travailleurSEs du sexe ou des organisations – face à des actes de violence (en d'autres mots, pas une application qui alerterait la police). Dans des contextes où le travail du sexe est décriminalisé, cette application pourrait aussi permettre d'alerter la police.
  - Un groupe de soutien en ligne pour les travailleurSEs du sexe séropositifVEs.
  - Un système plus efficace d'évaluation des clients (en d'autres mots, l'opportunité pour les travailleurSEs du sexe de noter et d'évaluer leurs clients) sur les sites de rencontre eux-mêmes ou sur des sites séparés.

## Recommandations concernant l'introduction de technologies innovantes

- Les travailleurSEs du sexe devraient pouvoir jouer un rôle clé dans l'élaboration et le développement des applications et des sites. Les développeurs web devraient travailler en collaboration avec les travailleurSEs du sexe afin que chaque partie puisse apporter ses connaissances respectives et son expertise. C'est une approche qui garantira que les projets sur les TIC soient réellement pertinents et utiles aux travailleurSEs du sexe. Les travailleurSEs du sexe peuvent aussi se faire les championNEs de ces nouvelles technologies et jouer le rôle d'ambassadeurs en faisant connaître ces applications et ces sites à leurs réseaux.
- Les applications dont la fonction est de surveiller que les droits humains sont bien respectés peuvent potentiellement être très utiles mais il est conseillé aux développeurs web et aux organisations qui souhaitent lancer ces applications de « procéder avec beaucoup de prudence » :
  - Faire attention de bien évaluer les risques et les dangers autant que les avantages.
  - Faire preuve d'un certain cynisme et faire attention aux projets dont l'intérêt n'est pas vraiment celui des travailleurSEs du sexe : par exemple, les projets dont l'objectif premier est de donner une image positive d'une corporation, les projets qui servent à faire avancer la carrière de quelqu'un ou simplement qui servent à vendre un produit et à faire des bénéfices.
  - Il s'agit de conjuguer plusieurs éléments pour répondre aux besoins des travailleurSEs du sexe (identifiés par les travailleurSEs du sexe) : les compétences d'organisations de défenses des droits humains ayant plusieurs années d'expérience, les compétences d'organisations de développement des technologies ayant également plusieurs années d'expérience, la prise en compte des opinions des travailleurSEs du sexe et des initiatives de la communauté.

- S'assurer que les outils qui sont utilisés ne présentent aucuns dangers pour les travailleurSEs du sexe et qu'ils sont « open source » ou fonctionnent selon des normes de sécurité strictes.
- Investir suffisamment d'argent dans les formations et l'assistance technique sur le long terme.
- Travailler le plus longtemps possible avec les systèmes et les procédures existants ; n'introduire des changements que graduellement et faire des évaluations à chaque étape.

## **Recommandations pour les agences et les donateurs multilatéraux**

- Il est nécessaire de faire davantage de recherche pour mieux comprendre quelles sont les caractéristiques et les besoins des travailleurSEs du sexe qui utilisent les TIC dans le cadre de leur travail, particulièrement dans les pays à revenu faible et intermédiaire et notamment en ce qui concerne la prévention, le traitement, les soins et le soutien en matière de VIH.
- Il est aussi nécessaire d'apporter un soutien aux organisations qui offrent aux travailleurSEs du sexe des services en ligne pour qu'elles documentent, publient et partagent les leçons apprises.
- Les projets novateurs qui cherchent à offrir des services aux travailleurSEs du sexe en ligne doivent pouvoir bénéficier de financements et d'une assistance technique.
- Les organisations de développement international, les organismes de financement et le secteur privé – ainsi que les consortiums réunissant ces acteurs – devraient soutenir les organisations qui fournissent des services aux travailleurSEs du sexe pour leur permettre de mettre en œuvre des projets faisant appel aux TIC, en leur apportant des financements et une assistance technique et en leur donnant l'opportunité de se former.



**nswp**

**Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel**

Promouvoir la Santé et les Droits Humains

## **SOLIDARITÉ EN ACTION**

**Même avant l'épidémie de SIDA, les travailleurSEs du sexe se sont eux-mêmes organisés. NSWP, en tant que réseau mondial d'organisations dirigées par les travailleurSEs du sexe, est composé de réseaux régionaux et nationaux forts dans cinq régions: Afrique, Asie-Pacifique, Europe (y compris Europe orientale et Asie centrale), Amérique latine, et Amérique du Nord et Caraïbes.**

NSWP dispose d'un Secrétariat mondial en Ecosse, Royaume-Uni, dont le personnel mène un programme de plaidoyer, de renforcement des capacités et de communication. Ses membres sont des organisations locales, nationales ou régionales de travailleurSEs du sexe et de réseaux déterminés à amplifier la voix des travailleurSEs du sexe.



**nswp**

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix 62 Newhaven Road Edinburgh Scotland UK EH6 5QB  
+44 131 553 2555 [secretariat@nswp.org](mailto:secretariat@nswp.org) [www.nswp.org/fr](http://www.nswp.org/fr)

Le NSWP est une société privée à but non lucratif et à responsabilité limitée. Société No. SC349355



**MAC AIDS FUND**